

Saec. VII. et VIII. — Manuscrits de l'abbaye de Bobbio, en Italie.

Les manuscrits en parchemin, auxquels sont empruntées ces reproductions, proviennent de l'abbaye de saint Colomban à Bobbio, près de Plaisance. Ce monastère avait été fondé vers 614 par l'irlandais Colomban († 615) et pendant plusieurs siècles abrita un grand nombre de moines irlandais. Ceux-ci étaient de fervents ramasseurs de vieux manuscrits. Eux-mêmes déployèrent comme copistes, une grande activité, comme le prouvent les nombreux « Codices Bobbienses », qui ornent aujourd'hui les bibliothèques de Milan, Turin, Rome, Naples et Vienne. Souvent leur écriture présente un mélange de lettres irlandaises et de lettres continentales. Les « Codices Bobbienses » sont d'un intérêt tout particulier, surtout à raison des nombreuses abréviations. Voir sur ce sujet les explications pl. 33 et 34.

a) Saec. VII. — St. Ambrosius, De Spiritu sancto. Milan, Biblioteca Ambrosiana, D. 268, parte inferiore, fol. 6^v. Extrait du 3^e et 4^e chapitre du 1^{er} livre. Le manuscrit n'est pas daté. En regard au genre d'écriture, à la mauvaise séparation des mots et des phrases et aussi au manque d'abréviations, ce manuscrit peut être attribué au VII^e siècle. Nous devons le fac-similé à l'obligeance du Préfet de l'Ambrosiana, Mgr. A. Ceriani.

Quo ce manuscrit soit d'une main irlandaise, c'est ce que prouvent les deux premières lignes, écrites en ronde irlandaise (voir pl. 26. 30). L'écriture montre quelle forme prit, sous la plume des copistes irlandais, l'ancienne écriture italienne issue de la demi-cursive romaine. — Dans les lettres isolées, on remarquera l'uscrit sous forme d'un trait ondulé (3. 7) : dans les mots *que* et *qui*, c'est à peine

si l'on peut reconnaître la forme primitive de cet u (3. 4. 9. 10). — Les abréviations se bornent presque complètement à celles des manuscrits chrétiens. Pour m, à la fin des mots, on a parfois un trait ondulé, aussi au milieu de la ligne (3). — Les ligatures sont nombreuses; *ff* dans le mot *insufflatus* présente un type rare de ligature (7).

qui qui Spiritum negavit, et Dominum Patrem negavit et Filium, quoniam idem est Spiritus Dei, qui Spiritus Christi est. Unum autem esse Spiritum nemo dubitavit, etsi de uno Deo plerique dubitarunt. Alium enim dixerunt plerique heretici Deum veteris, alium novi testamenti. Sed sicut unus Pater, qui et olim locutus est, ut legimus, patribus in profetis; et in novissimis diebus nobis est locutus in Filio; et sicut unus Filius, iuxta veteris seriem testamenti ab Adam offensus, ab Abraham visus, a Iacob adoratus est, ita etiam Spiritus sanctus unus est, qui effervuit in profetis, insufflatus est apostolis, copulatus est Patri et Filio in baptismatis sacramentis. De ipso enim dicit David: „Et Spiritum sanctum tuum ne auferas a me“. De ipso etiam alibi dicit: „Quo ibo ad Spiritum tuo?“ Ut scias quia idem Spiritus Dei est, qui est Spiritus sanctus, sicut et in apostolis legitur: „Nemo in Spiritu Dei loquens, dicit anathema Iesum, et nemo dicit Dominum Iesum, nisi in Spiritu sancto“, ipsum apostolus Spiritum Dei dixit, ipsum Dominum in evangelio Paracletum nominavit, ipsum Spiritum veritatis, sicut habes: „Et ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut vobiscum sit in aeternum, Spiritum veritatis, quem hic mundus non po-

b) Saec. VII. — Évangélaire. Biblioteca Ambrosiana, I. 61, parte superiore, fol. 70^r. Fin de l'Évangile de S. Luc et commencement de celui de S. Jean. Le manuscrit est cité parmi les *Codices* de la Vulgate sous le N^o 131. Il est célèbre à cause des variantes qu'un correcteur y a ajoutées en marge; quelques unes sont uniques en leur genre et ne se retrouvent dans aucun autre manuscrit latin; elles proviennent du texte grec, dit « occidental », d'après lequel étaient faites les plus anciennes traductions des Évangiles en latin. Le manuscrit n'est pas daté. En regard à l'écriture, à la séparation imparfaite des mots et au manque d'abréviations, on peut faire remonter ce manuscrit, ainsi que le précédent, au VII^e siècle. Il renferme deux feuilles palimpsestes, avec des fragments de la traduction de la Bible d'Ulphilas. Voir la description dans Samuel Berger, *Histoire de la Vulgate*, Paris 1893, p. 58.

La main irlandaise dans cette demi-onciale s'accuse surtout dans les premières lignes, qui sont écrites un peu plus gros que les suivantes. A remarquer la courbe des lettres *b* et *l* (3. 6) et le début triangulaire des hastes (1. 2. 3). L'épave de *r* n'est pourtant pas d'une grandeur démesurée (1. 3). La queue du *g*, en bas, n'est pas fermée (4), et la petite initiale de la ligne 9 n'est pas ornée selon la manière des manuscrits irlandais. — L'écriture du correcteur accuse de même une main irlandaise, de temps en temps pourtant, on a la pleine cursive,

eduxit autem eos foras in Bethaniam, et elevatis manibus suis benedixit eos, et factum est, dum benediceret illos, recessit ab eis et ferebatur in caelum. Et ipsi adorantes regressi sunt in Hierusalem cum gaudio magno, et erant semper in templo laudantes et benedicentes Deum.

voir lignes 7 et 8. L'uscrit en forme de trait ondulé se trouve dans cette cursive comme une lettre à part parmi les autres lettres. La finale *um* est remplacée par un trait oblique (*secundum*, 8). — Pour la ponctuation, un point marque la petite pause (10. 12); diverses combinaisons de points et de virgules, par exemple „ . . . „, marquent la grande pause; voir aussi les nombreux points et le signe de la fin de l'Évangile, ligne 6, et les trois points à la fin de la ligne 7.

Evangelium secundum Lucam explicuit. Incipit evangelium secundum Iohannem.

† In principio erat verbum et verbum erat apud Deum et Deus erat verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil, quod factum est. In ipso vita est, et vita erat lux hominum, et lux in tenebris lucet et tenebrae eam non

c) Saec. VIII. — St. Augustinus, De haeresibus. Vienne, k. k. Hofbibliothek, Cod. lat. 16, fol. 30. Un volume contenant une collection d'écrits d'auteurs ecclésiastiques et grammairiens. Non daté. La partie, à laquelle est empruntée notre reproduction, d'après le caractère de l'écriture et le grand usage d'abréviations, serait du VIII^e siècle. Le fragment supérieur de la page (il n'est pas reproduit ici) est palimpseste, l'écriture primitive — capitale attribuée au IV^e siècle — contient un morceau de la Parabase de Lucan. Notre texte donne des fragments des chapitres 69 et 70 du livre de S. Augustin *De haeresibus*; voir Migne, *Patrologia latina*, t. 42, fol. 43. Voir la description du manuscrit dans A. Chroust, *Monumenta palaeographica*, livraison XI, pl. 2. 3; E. Chatelain, *Paléographie des classiques latins*, II, 153. C'est à ce dernier ouvrage qu'avec l'obligeante permission de M. Chatelain nous empruntons notre reproduction.

Dans l'écriture on a un mélange d'ancienne italienne et d'irlandaise. L'influence irlandaise apparaît entre autre à la forme pointue des hastes inférieures, à la forme fourchue de *f* et *l* (3. 6), aux hastes supérieures à début triangulaire (4. 8), du grand usage du *d* rond (5. 6), et à la ponctuation formée par trois points à la fin du paragraphe, ligne 2. — Les abréviations sont nombreuses et intéressantes. Voir les explications, pl. 33 et 34. Trois abréviations se rencontrent ici, qui ne se retrouvent pas là: *ca* = *contra* (notre reproduction n'en donne pas d'exemple), l'abréviation insulaire pour *per* (1. 2. 3. 5. 7), et l'abréviation pour *propter* (5).

empruntée aux manuscrits de droit. Pour *est* le copiste ne se sert pas du signe thronien, mais écrit *e* (6); pour *sum* il écrit *f* (3), pour *notum* *nn* (9). On use parfois de la suspension sous une forme inaccoutumée (*secun*, 9). En marge de la ligne 1, on trouve *z*. Cette lettre, d'après Paul Diacre est *viti signum*: de fait, le texte de cette ligne est fautive. On suppose que ce *z* est pour *zites*, correspondant au latin *regites*; dans les manuscrits latins ce signe se rencontre souvent aux passages fautifs, écrit en marge (voir Wattenbach, *Ableitung der lateinischen Paläographie*, 4^e édition, p. 93).

(Donatiani vel Donatistae. . . . quosdam ex eis, quos extra eorum ecclesiam baptizaverunt, in suis honoribus sine ulla in quoquam rejeci-tione baptismatis receperunt, nec eos corripuerunt per publicas potestates agere destituerunt, nec eorum criminibus per sui consilii sententiam vehementer exegeratis communionem suam contaminare timuerunt. Ita sectantur.

LXXI. Priscillianistae, quos in Spania Priscillianus instituit, maxime Gnosticorum et Manicheorum dogmata permixtum. Quamvis ex aliis haeresibus in eos sordes tanquam in sentinae quandam horribili confusione confluxerunt.

Propter occultandas autem contaminationes et turpitudines suas habent in suis dogmatibus et haec verba: Iura, periera, secretum proderi noli. Hi animas dicant eiusdem naturae atque substantiae cuius est Deus, ad agnitionem quandam spontaneam in terra exercendum, per VII caelos et per quosdam gradatim descendere principatus, et in malignum principem incurrere, a quo istum mundum factum volunt, atque ab hoc principe per diversa carnis corpora seminari. Assuunt etiam fatalibus stellis homines conligatos, ipsaque corpus nostrum secundum XII signa caeli esse compositum, sicut hi qui mathematici vulgo appellantur, constituentes in capite Arietem, Taurum in cervice, Geminos in humeris,

d) circa A. D. 700. — Poésie sur Aribert, Bertharich et Cunincbert, rois des Langobards. Biblioteca Ambrosiana, C. 195, parte inferiore, fol. 121^v. Cette poésie se trouve dans un manuscrit en parchemin, contenant une traduction des livres de Flavius Josèphe, *De bello Iudaeo* (autrefois attribué à Hégésippe), à la fin du 3^e livre, où l'on avait laissé en blanc une page et un tiers. Elle commence au fol. 121^v par ces mots: *Sublimis ortus in finibus Europae*. Le manuscrit se compose d'une partie ancienne avec une belle demi-onciale du VI^e siècle et d'une partie plus récente avec une écriture demi-cursive, laide et difficile à lire; cette seconde partie fut écrite pour compléter la première. Notre poésie est contenue dans cette partie récente. Elle est de la même main, qui écrivit le supplément. Cunincbert est donné comme vivant, la poésie appartient donc au règne de ce prince (686—700), et il est à supposer aussi que la copie de notre Codex fut exécutée à cette époque ou peu après. Une autre copie se trouve dans le Codex E. 147, sup. de l'Ambrosiana. Voir Otrocchi, *Ecclesiae Mediolanensis historia linguistica*, 1795, lib. III, p. 534, 579, 625; L. Bethmann, *Monumenta Germaniae historica: Scriptores rerum Langobardicarum et Italicarum*, p. 189; W. Meyer, *Die Spaltung des Patriarchats Aquilina* (dans *Abhandlungen der Kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Phil.-hist. Klasse, Berlin 1898, p. 5).

Le manuscrit est particulièrement intéressant, à cause des abréviations. Il appartient aux plus anciens manuscrits non juridiques, qui peuvent être datés approximativement et dans lesquels on relève des abréviations juridiques. On y rencontre l'abréviation par lettre suscrite (à vrai dire en nombre restreint, surtout avec *q*, *s*, *h*), l'abréviation des prépositions *per*, *pro*, *pro* (7 et aux lignes 12

et 25 de la partie non reproduite de la page) et *est* (31); de plus le signe thronien pour *om* et le signe insulaire pour *autem* (au recto de notre feuille). Voir sur ces abréviations les explications pl. 33 et 34 et l'Introduction. — Très souvent *u* est suscrit (1. 2). — Les ligatures se trouvent surtout aux premières lignes de la page.

Tertius immo naepus atque filius rex Cunincbertus sublimatus tempore moderno fortis et piissimus, devotus fidem chrizianam colere, ecclesiarum ditator et opifex. † Elicus gente a Deo ut regeret Langobardorum, rebelles conspescuit, bello prostravit Alex iniquissimum, semiditru nuncupata Motina urbi pristino decore restituit. † Exorta scisma iam prisco de tempore ab aquilone parte, unde

pendere malum in terra universum propheta vaticinandum Isaias cecent, ubi superbus thronum cadens elegit. † Fontis lavachrum recepere similem, nobiscum simul Trinitatem credere Aquilignenses dissidentes synodum quinta, qui totus concordat cum IIII, una temen-tos rei facti omnium. † Fides ut esset in tota Hesperia coadunata, advocari praecipit rex Cunincperctus urbi ubi resedet,